

BOULOC



**Service enfance de Bouloc**

*Programme*

**ALSH MATERNEL**

*3 - 6 ans*

*des vacances d'Automne*

*Du lundi 21 octobre*

*au jeudi 31 octobre 2024*

*Un monde enchanté*





*Du lundi 21 octobre*

*au vendredi 25 octobre 2024*

Fleurs féeriques

Jeu des couleurs magiques

Les bijoux du dragon

Fabrication de potions magiques

Le parcours des fées

Création de lutins

Marionnettes enchantées

Fabrication de baguettes magiques



**Jeudi 24 octobre**

**Spectacle de Magie « Un air de rêves »**

**Avec Rémi Ladoré**

**Sortie de type A**





*Du lundi 28 octobre*

*au jeudi 31 octobre 2024*

Création de la fée clochette

Jeu du bananier enchanté

Fabrication de papillons phosphorescents

Course aux couleurs

Création de la lumière des feux follets

Atelier culinaire: Crêpes & gâteaux ensorcelés

Création du miroir « Magnifico » de Blanche-Neige

Lapins en pompons

**Mardi 29 octobre:**

**Intervention « Contes d'Halloween »**

**Par Kika Farré**

**Sortie de type A**



# Coin des parents



## Inscriptions:

- Les inscriptions ont lieu du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre sur le portail famille.
- Nous prenons en compte l'inscription de votre enfant pendant ces dates. Au-delà de celles-ci, votre enfant ne pourra être accueilli que dans la limite des places disponibles.
- Toute annulation ne pourra être prise en compte que **par écrit** au moins **7 jours francs avant la date réservée** à l'adresse ci-dessous. (Exemple : il faut annuler le mardi 22 octobre pour le mercredi 30 octobre).

[service.enfance@mairie-bouloc.fr](mailto:service.enfance@mairie-bouloc.fr)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

36 rue Jean Jaurès  
31620 BOULOC

Samira Fournier (Directrice ALAE/ALSH élémentaire) :  
07.56.41.14.33

Eloïse Courteau (Directrice ALAE/ALSH maternelle) :  
06.08.62.65.52

## Tarifs des sorties :

Quotient Familial	Type A	Type B	Type C	Type D
0 à 800	3.00 €	4.00 €	5.00 €	8.00 €
801 à 1350	4.00€	6.00 €	8.00 €	12.00 €
1350 à 1.950	7.00 €	9.00 €	12.00 €	16.00 €
A partir 1951	9.00€	11.00€	14.00€	18.00€

## Règlement :

- Le règlement se fera dès réception de la facture par carte bancaire sur le « Portail Famille », par chèque bancaire, CESU, ANCV, espèces directement auprès des services de la mairie, ou par prélèvement automatique.

## Aides :

- Si vous faites partie du CE AIRBUS, pensez à communiquer à la mairie les justificatifs afin de bénéficier des prises en charge.
- Le CCAS aide certaines familles boulocaines (quotient familial < 1050 -renseignements à la mairie).

[contact.familles@mairie-bouloc.fr](mailto:contact.familles@mairie-bouloc.fr)

☎ 05 62 79 94 94